



24^{ème} Triathlon INTERNATIONAL du Lac d'ANNECY

Je soussigné **M. Julien Coupat, Président du club de triathlon les Hydros**, s'engager à concevoir, planifier et mettre en œuvre un plan d'actions visant à limiter l'impact environnemental et social du 24^{ème} triathlon d'Annecy qui aura lieu le 03 juillet 2011.

Le club des Hydros, organisateur de l'épreuve s'engage, dans une optique de développement durable, à limiter ses impacts environnementaux, incluant entre autre la production de déchets. Pour cela, une réflexion est engagée, afin de limiter leur production en analysant les achats et mettre en place de la valorisation notamment par du tri.

Le club des Hydros s'engage, dans une optique de développement durable, à valoriser le patrimoine local, notamment en favorisant les organisations de produits et services locaux ainsi que les agriculteurs du département.

Le club des Hydros s'engage à limiter les rejets de CO₂ liés aux transports. Les accès pour l'événement par des modes doux sont proposés sur le site internet de l'épreuve et un espace favorisant le co voiturage est disponible.

Le club des Hydros s'engage à tout mettre en œuvre pour que les participants puissent participer pleinement aux actions de réduction, récupération et recyclage des déchets, de limitation de l'utilisation des transports motorisés et de limitation des impacts environnementaux sur les sites de la manifestation.



CP NEOS - 11 Rue de Rumilly
74000 ANNECY
Agrément n° 07 127

Fait le 17 /03 /2011
À Annecy,
Julien Coupat,
Président des Hydros,